

REPUBLIQUE DU NIGER
**CHAMBRE REGIONALE
D'AGRICULTURE DE MARADI**

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000/15
du 21 Août 2000

Tél. : (227) 20 41 01 38 / Email : cramaradi@gmail.com / www.reca-niger.org



Rédaction : HAMADOU IDRISSE Zakari et GUERO Magale Abdourahamane (CRA Maradi), YAYE Zakey (RECA) / Septembre 2021

Situation de référence des producteurs suivis dans le dispositif du Conseil de Gestion aux Exploitations Familiales (CGEF) pendant la campagne 2020-2021

Le Programme d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI) est soutenu par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC). Le Conseil de Gestion aux Exploitations Familiales (CGEF) est l'une des activités prioritaires du PAPI exécutée par les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) de Dosso et Maradi et le Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA). Pour la phase 2 du PAPI, les Chambres d'Agriculture se sont engagées dans la spécialisation, l'autonomisation et la responsabilisation des organisations de producteurs (OP) et de prestataires privés dans la conduite du CGEF.



Le CGEF se définit comme une démarche d'accompagnement de l'exploitant par un animateur endogène d'une OP ou un technicien pour réfléchir sur ses besoins et aux évolutions possibles de son activité de production, programmer ses achats, ses cultures, sa récolte et son utilisation, suivre la mise en œuvre de ses activités productives, trouver des solutions techniques aux problèmes rencontrés, enregistrer les données (superficies, quantités et qualités d'intrants, dépenses réalisées, quantités de production) sur ses activités, traiter, analyser et restituer les données et résultats et faire des choix en vue d'améliorer sa situation.

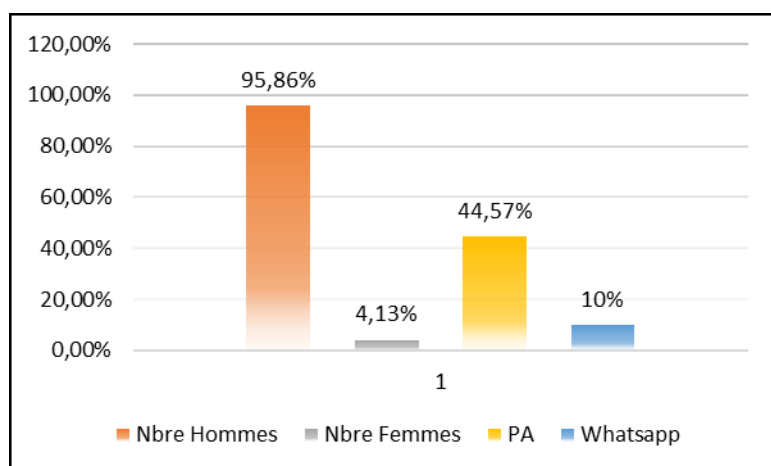
C'est ainsi qu'au cours de la campagne maraîchère 2020-2021, la CRA de Maradi a mis en place un dispositif de Conseil de Gestion avec 6 OP et un prestataire privé avec les quels des conventions de partenariat « dites d'objectif » sont signées. Il s'agit des structures suivantes : FCMN Niya, ANFO, FUMA Gaskiya, AYI NOMA, Union de Coopérative de Djirataou, Union de Goudjia et GSC Alhéri. Au total, 32 sites ont été identifiés pour conduire le CGEF au niveau de la région de Maradi. Avec un échantillon de 15 producteurs pour un animateur endogène à suivre par site, le dispositif CGEF a sélectionné 480 producteurs volontaires pour le suivi et la collecte des informations relatives aux exploitations suivies.

Deux outils de collecte ont été élaborés au niveau de la CRA pour assurer le suivi des producteurs volontaires. Il s'agit notamment de la fiche « situation de référence » et celle de « suivi de la campagne maraîchère 2020-2021 », placées au niveau de chaque producteur volontaire. La collecte des informations est faite par le biais des animateurs endogènes des OP et du prestataire privé engagés dans le suivi CGEF.

Une fois les données collectées, elles sont ensuite remontées au niveau de la CRA par les OP et le prestataire privé pour être enregistrées dans une base de données. La situation de référence des producteurs volontaires suivis est la première information à collecter, qui sera remontée et enregistrée dans la base de données au niveau de la CRA. Après la saisie des données dans la base (maquette Excel), les informations sont ensuite traitées et analysées. Cette note décrit la situation de référence 2019 – 2020 des producteurs volontaires qui ont été suivis en CGEF au cours de la campagne maraîchère 2020-2021 de démarrage de la phase PAPI 2.

1- Situation générale des producteurs suivis

Sur les 480 producteurs suivis en CGEF, ce sont les données de 460 qui ont été analysées dont 153 jeunes sortis des centres de formation - Site Intégré de Formation Agricole (SIFA) et Sites de Formation des Jeunes Agriculteurs (SFJA). Sur les 460 exploitations agricoles (EA) suivies, 441 EA sont dirigées par des hommes (soit 96%) et 19 EA dirigées par des femmes (soit 4%). Ce faible taux



pour les femmes représente la situation La planification des activités agricoles étant un des objectifs du CGEF, il a été enregistré 205 producteurs soit 45% qui font la planification des activités (PA) avant le démarrage et seulement 10% des producteurs qui utilisent WhatsApp.

Figure 1 : Répartition des EA entre hommes et femmes, % des EA avec plan d'activités et utilisation de WhatsApp

2- Inventaire et statut des jardins

Cette partie présente l'inventaire des jardins (superficies exploitées et exploitables) détenus par les producteurs suivis. Pour les 460 producteurs, l'inventaire a révélé au total 790 jardins détenus et installés sur 268,80 ha, soit une superficie moyenne de 0,34 ha (3402 m²) par jardin.

En moyenne, un producteur dispose de 1,7 jardins. Cela signifie qu'un peu plus de la moitié des producteurs ont 2 jardins.
La surface moyenne disponible par producteur suivi est de 5 843 m², soit 0,58 ha.

Les jardins de propriété individuelle représentent 58% soit 154,84 ha, 25% des jardins sont de propriété familiale avec une superficie estimée à 68,47 ha. Les jardins faisant l'objet d'emprunt représentent 10% des superficies soit 26,49 ha. Enfin la location occupe 7% des jardins détenus par les producteurs soit 18,94 ha.

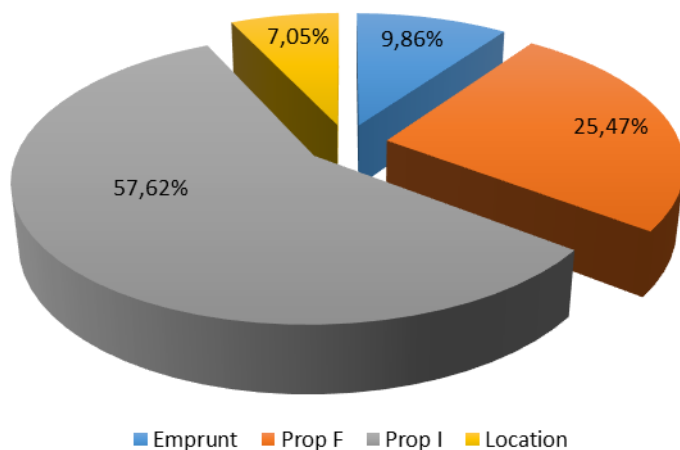
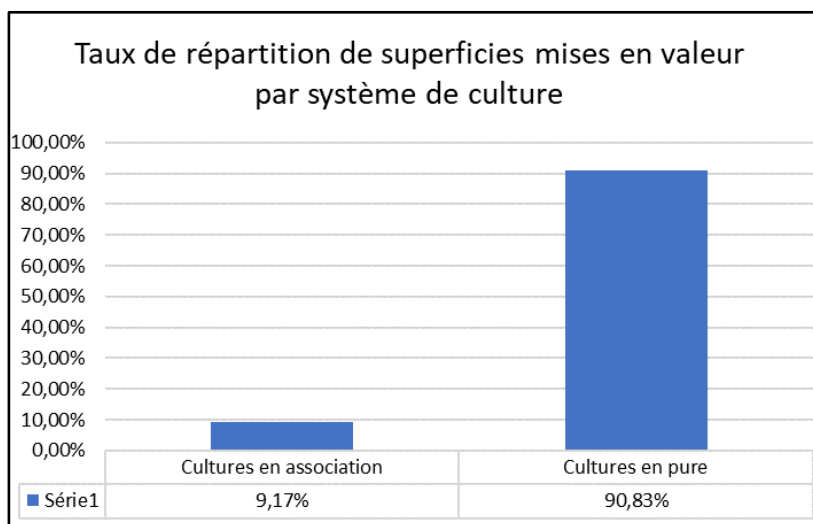


Figure 2 : Statut foncier des jardins des producteurs

Dans le crédit à coût partagé selon le mécanisme FISAN, les demandeurs doivent détenir un acte de propriété foncière.

Or, ces résultats montrent que seulement 58% des producteurs suivis en CGEF peuvent bénéficier du crédit à coût partagé, selon ce critère.

3- Situation des jardins mise en valeur



La superficie totale mise en valeur par les producteurs suivis est de 178,06 ha sur une surface totale de 268,8 ha, soit 66% de la surface totale des jardins.

Les parcelles sont exploitées en culture pure ou en association. Les parcelles en culture pure occupent 91% de la superficie mise en valeur contre seulement 9% pour les cultures en associations. Ce qui montre la prédominance des parcelles en cultures pures dans la région de Maradi.

Figure 3 : Taux de répartition des superficies par système de cultures

4- Spéculations conduites



La région de Maradi présente une diversité de cultures conduites en irriguée. Au total 29 spéculations ont été recensées (annexe 1) dans l'établissement de la situation de référence auprès des producteurs suivis. Il ressort de cette situation, que les dix spéculations les plus cultivées en superficies sont par ordre d'importance : l'oignon bulbe (23% de la superficie cultivée), la tomate (14%), l'oignon semence (10%), le chou (9%), le poivron (5%), la pastèque (5%), le jaxatou (5%), l'anis (4%) et l'arachide (4%).

L'oignon bulbe est la production la plus cultivée (23% des surfaces), suivie de la tomate, l'oignon semence et le chou (tableau 1). Ces quatre cultures représentent 56% de la surface cultivée.

L'oignon bulbe est la production la plus cultivée (23% des surfaces), suivie de la tomate, l'oignon semence et le chou (tableau 1). Ces quatre cultures représentent 56% de la surface cultivée.

Cultures	Nombre de producteurs par culture	Superficies par culture en m ²	Superficie moyenne / EA en m ²	% des superficies par culture	% des producteurs par culture
Oignon bulbe	222	32,2	1 449	23%	48%
Tomate	137	20,2	1 473	14%	30%
Chou	110	12,5	1 134	9%	24%
Oignon semence	70	13,7	1 962	10%	15%
Anis	63	5,2	826	4%	14%
Poivron	58	7,7	1 320	5%	13%
Jaxatou	36	6,9	1 909	5%	8%
Arachide	35	5,0	1 439	4%	8%
Pastèque	34	7,5	2 215	5%	7%
Moringa en pur	31	3,1	1 001	2%	7%
Autres cultures		26,9		19%	

Tableau 1 : Nombre de producteurs pour les 10 principales cultures et superficie moyenne des cultures par producteur pour ceux qui les pratiquent

La surface en moringa ne concerne que les cultures pures. Le moringa est surtout cultivé en lignes dans les parcelles ou en bordures de celles-ci. Il est cultivé dans une grande majorité des jardins, compte tenu de sa place, la surface occupée par le moringa n'a pas pu être évaluée mais c'est une culture principale.

Si l'on considère les producteurs (ou EA), 48% font la production d'oignon soit presque un sur deux, 30% cultivent la tomate soit presque un sur trois, 24% cultivent le chou soit un sur quatre.

La figure suivante présente la surface moyenne de chaque culture principale dans une exploitation qui pratique cette culture. Par exemple, pour la pastèque, la moyenne des parcelles fait 2 215 m² chez les 7% de producteurs qui cultivent de la pastèque.

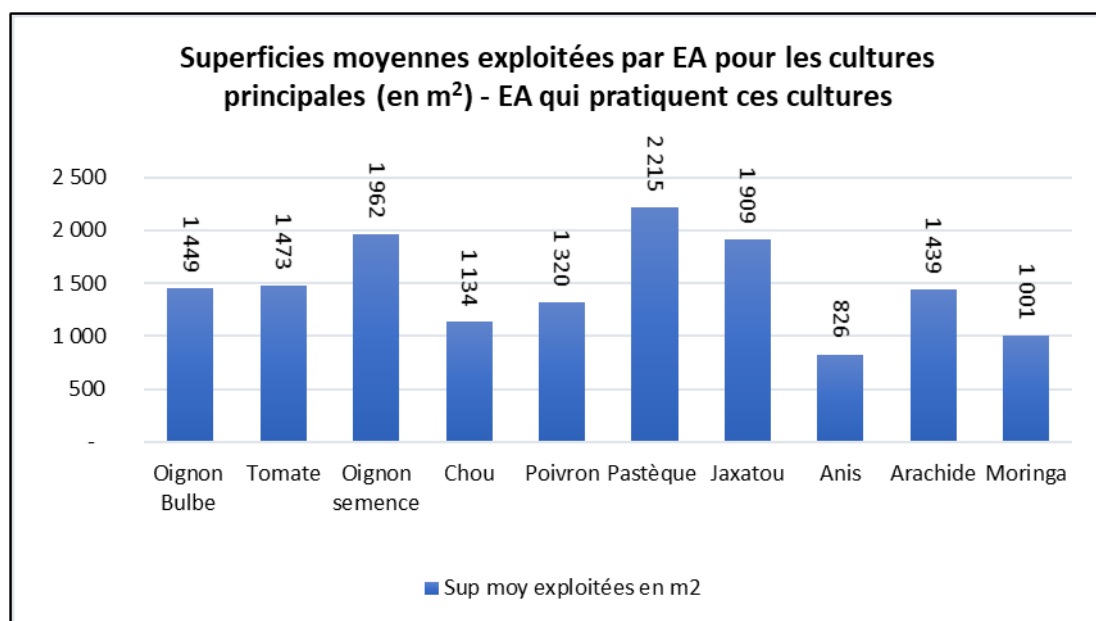


Figure 4 : Superficies moyennes exploitées par EA pour les cultures principales pour les exploitations agricoles qui pratiquent cette culture

En termes de superficies cultivées pour chaque culture dans les exploitations agricoles qui les pratiquent, les parcelles de pastèque couvrent la surface la plus importante avec une moyenne de 2 215 m² par parcelle, suivie de l'oignon semence avec 1 962 m² et du jaxatou avec 1 909 m². L'oignon,

la tomate et le chou, qui sont les trois productions les plus cultivées occupent des parcelles entre 1 100 et 1 500 m² en moyenne.

Ces moyennes vont servir pour la présentation des résultats du suivi en conseil de gestion aux producteurs. En effet, pour faire des comparaisons entre les cultures, entre les producteurs ou entre les zones, il est nécessaire de ramener les résultats à la même unité de surface. Classiquement, en agriculture c'est l'hectare qui est utilisé. Chez nos producteurs, personne ne cultive un hectare. Aussi, par exemple pour le chou, les résultats (charges, produits, marges mais aussi consommation d'engrais, de carburant...) vont être présentés pour 1 000 m². C'est environ ce que cultive un producteur de chou. Les chiffres qui lui seront présentés auront un ordre de grandeur proche de ce qu'il pratique. Si on ramène à un hectare, les chiffres n'auraient pas de signification pour les producteurs.

Cultures	Charges/1000 m ²	MB/1000 m ²	Cultures	Charges/EA	MB/EA
Oignon Bulbe	58 936	114 647	Oignon Bulbe	85 383	166 094
Tomate	27 852	68 100	Tomate	41 026	100 312
Oignon semence	42 295	65 599	Oignon semence	82 967	128 681
Chou	60 732	178 148	Chou	68 874	202 031
Poivron	55 815	92 169	Poivron	73 661	121 639
Pastèque	73 401	296 094	Pastèque	162 565	655 780
Jaxatou	30 037	49 885	Jaxatou	57 326	95 207
Anis	16 372	47 697	Anis	13 522	39 393
Arachide	39 025	40 793	Arachide	56 162	58 705
Moringa	8 015	56 946	Moringa	8 022	56 996

Tableau 2 : Charges et marges brutes moyenne par culture et par unité de surface (1 000 m²) et charges et marges brutes par culture et par exploitation.

La pastèque présente la meilleure marge brute par unité de surface (296 000 F), suivie du chou (178 000 F) et de l'oignon bulbe (115 000 F).

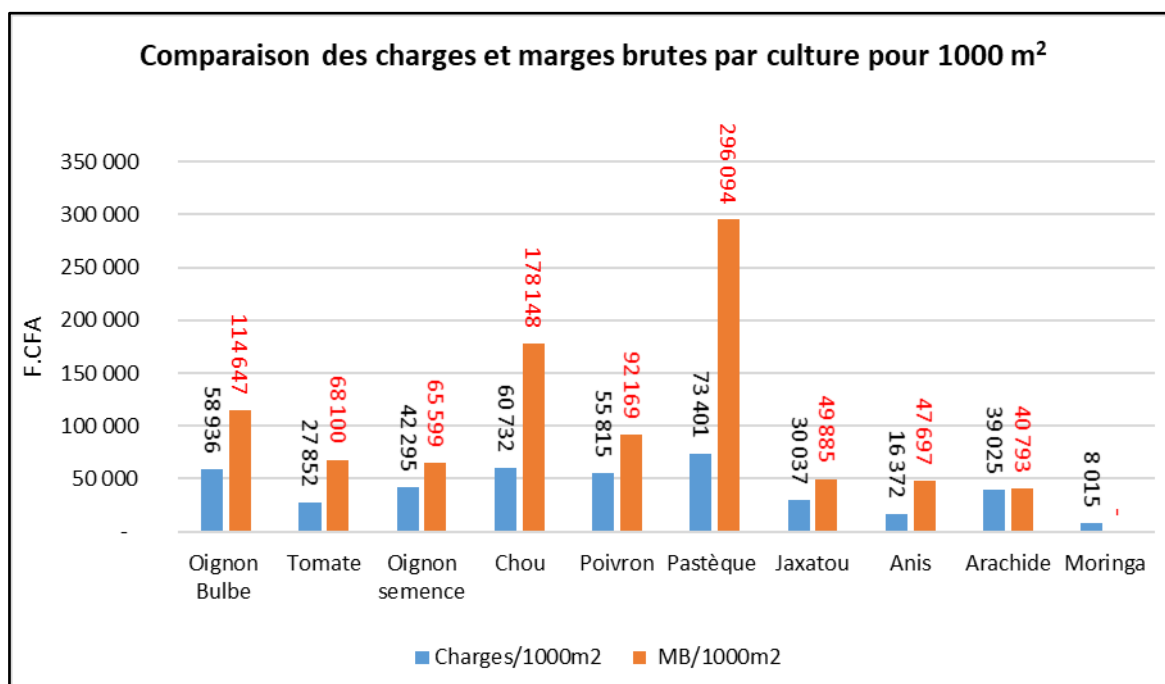


Figure 5 : Comparaison des charges et marges brutes pour 1000m² et par culture

Le chou et l'oignon bulbe font partie des quatre spéculations les plus cultivées, ce qui semble économiquement logique car elles permettent aux producteurs d'obtenir une marge brute supérieure aux autres cultures.

Par contre, la pastèque, qui permet d'obtenir une marge brute presque trois fois supérieure à celle du chou, n'est cultivé que par 7% des producteurs.

La pastèque demande un investissement un peu plus élevé que le chou, les charges pour la pastèque pour 1 000 m² sont 21% plus élevés. Cette différence n'explique pas que cette culture qui présente une marge brute intéressante ne soit pas plus cultivée. Par contre cela peut expliquer que les producteurs qui font de la pastèque y consacrent une surface importante (2 215 m² en moyenne).

Pour les quatre cultures principales, les charges pour 1 000 m² sont comprises entre 28 000 F et 61 000 F. Pour une exploitation agricole cultivant une superficie moyenne de 5 800 m², cela représente des charges entre 174 000 F et 348 000 F. C'est la trésorerie moyenne dont doit disposer une exploitation agricole pour ces cultures principales.

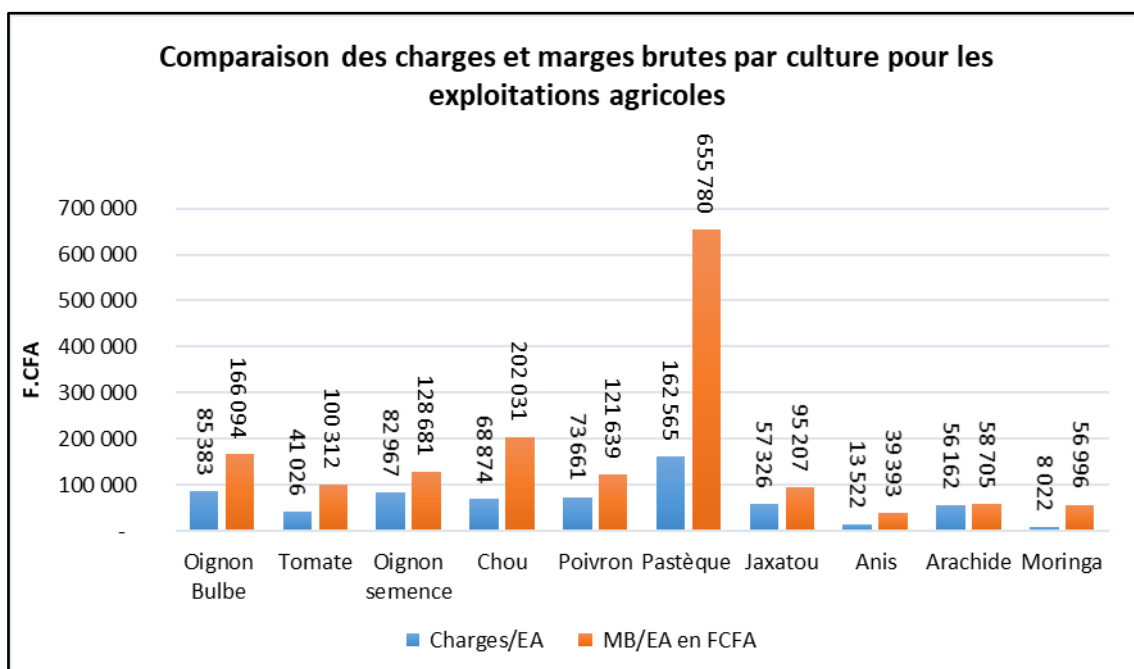


Figure 6 : Comparaison des charges et marges brutes par exploitation agricole et par culture

5- Main d'œuvre

La production maraîchère est une activité qui emploie beaucoup de main d'œuvre agricole dans la région de Maradi. Les producteurs utilisent généralement les services de prestataires pour effectuer des tâches agricoles moyennant une rémunération (en nature ou en espèce). C'est généralement un contrat de travail verbal qui lie le producteur aux ouvriers, mais précis sur les tâches à exécuter et sur la durée au niveau de la région de Maradi. Pour le cas du maraîchage précisément à Maradi les services sont entre autres :

- Main d'œuvre occasionnelle : le labour, l'arrosage et la récolte ;
- Main d'œuvre permanente : le labour, l'arrosage, la récolte, le suivi et le gardiennage.

Il ressort des résultats du suivi que près de 81% des producteurs utilisent la main d'œuvre occasionnelle avec en moyenne 7 ouvriers agricoles par producteur pour une durée moyenne de travail de 7 journées au cours de la campagne avec 4 à 5 heures de travail par homme/jour.

La main d'œuvre permanente est utilisée par près de 19% des producteurs suivis. Pour ces producteurs utilisant la main d'œuvre permanente, chaque exploitation agricole emploie en moyenne 2 ouvriers agricoles permanents (tableau 1 ci-dessous).

Tableau 3 : Utilisation de la main d'œuvre par les producteurs suivis

Types de main d'œuvre	Producteurs en %	Nbre de personnes employées en moyenne	Nbre de jours de travail en moyenne
Occasionnelle	81%	7	7
Permanente	19%	2	5 à 7 mois

6- Equipements de production

Les équipements agricoles sont des éléments indispensables permettant d'alléger et de faciliter l'exécution des travaux tout en optimisant les techniques culturales dans la production. Pour les cultures de contre saison, la disponibilité des équipements assure la bonne conduite des activités agricoles et garantit un bon rendement, ce qui favorise l'augmentation des revenus.

Pour les producteurs maraîchers suivis, 9 types d'équipements ont été recensés dans les exploitations agricoles dont les plus importants sont : la motopompe utilisée par 71% des producteurs, le forage par 64% des producteurs, les réseaux / tuyaux par 40% des producteurs et les appareils de traitement par 32% des producteurs.

Tableau 4 : Equipements utilisés en fonction des statuts en %

Equipements	(%) des producteurs	Statuts en Pourcentage (%)		
		Prop P	Emprunt	Location
Appareil de traitement	32	84	11	5
Charrette	43	82	13	6
Canadien	30	82	18	
Forage	64	76	19	9
Kit Solaire	5	100		
Motopompe	71	86	11	3
Moulin	0,2	100		
Puits	11	80	18	2
Réseau Californien	40	91	9	

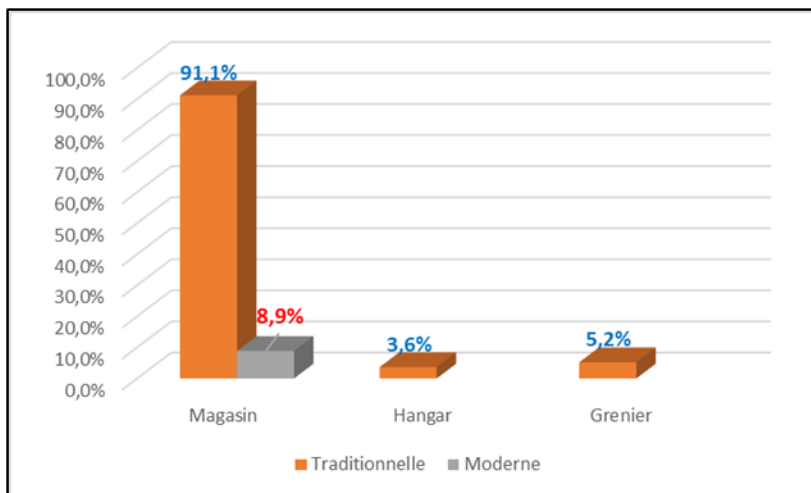
Les équipements peuvent être la propriété personnelle (Prop P) du producteur, un emprunt ou bien une location. La plupart des équipements des producteurs suivis sont des propriétés personnelles.

		
Motopompe à essence (Golom)	Forage et pompe solaire (Garmin Daouré)	Pompe à motricité humaine Nya Da Kokari (Nielwa)

Les équipements peuvent être la propriété personnelle (Prop P) du producteur, un emprunt ou bien une location. La plupart des équipements des producteurs suivis sont des propriétés personnelles.

Par contre sur les neuf types d'équipements recensés, deux ne sont pas empruntés par les producteurs, le kit solaire et le moulin. Pour la location, cinq équipements sont concernés, il s'agit du forage par 9% des producteurs, la charrette par 6% des producteurs, l'appareil de traitement par 5% des producteurs, la motopompe 3% des producteurs et les puits 2% des producteurs.

7- Infrastructures de stockage



Trois types d'infrastructures ont été recensés au niveau des producteurs. La situation de référence montre que 44% des producteurs disposent d'infrastructures de stockage / conservation dont 92,5% des magasins (dont 91% de type traditionnel et 9% de type moderne), 5% des greniers et 3,5% de hangars de type traditionnel.

Figure 7 : Types d'infrastructure de stockage



8- Source de financement des producteurs

Le financement des exploitations agricoles repose essentiellement sur deux possibilités : le crédit et les fonds propres. Ces derniers sont généralement issus de l'élevage, l'agriculture et le petit commerce.

Le crédit est obtenu le plus souvent auprès des clients commerçants qui rachètent la production à la récolte. Le financement est utilisé pour l'achat des intrants agricoles, la main d'œuvre et les équipements. Pour les producteurs suivis en CGEF, la source de financement est principalement les fonds propres. Seulement 8% des producteurs ont accès au crédit formel et 22% au crédit informel. Cependant le crédit est plus souhaité pour l'achat des équipements et la main d'œuvre. La figure 8 donne la proportion des différentes charges par source de financement.

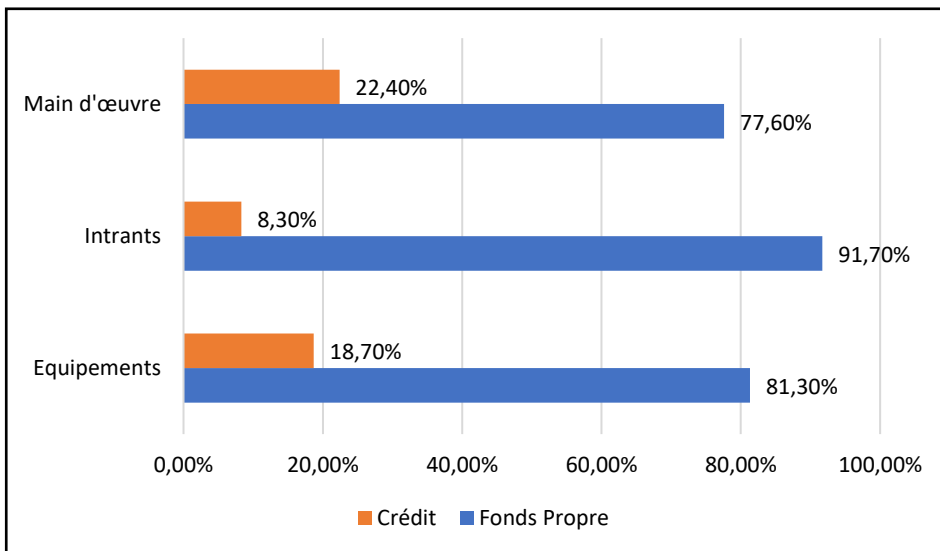
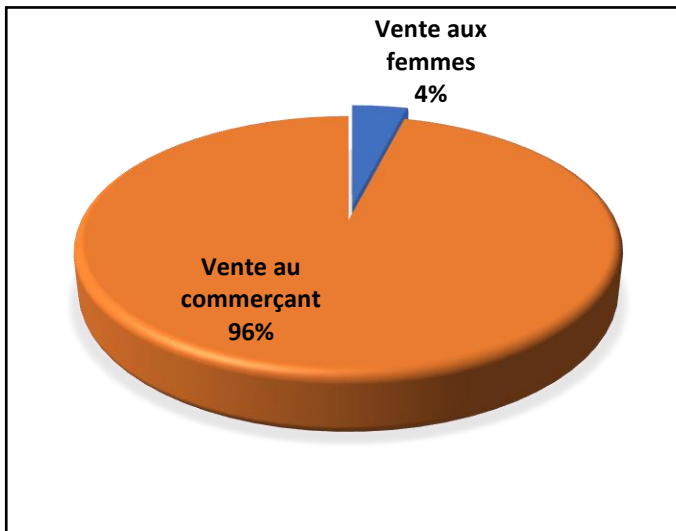


Figure 8 : Proportion des différents postes de dépenses par source de financement des producteurs

9- Mode d'écoulement des produits

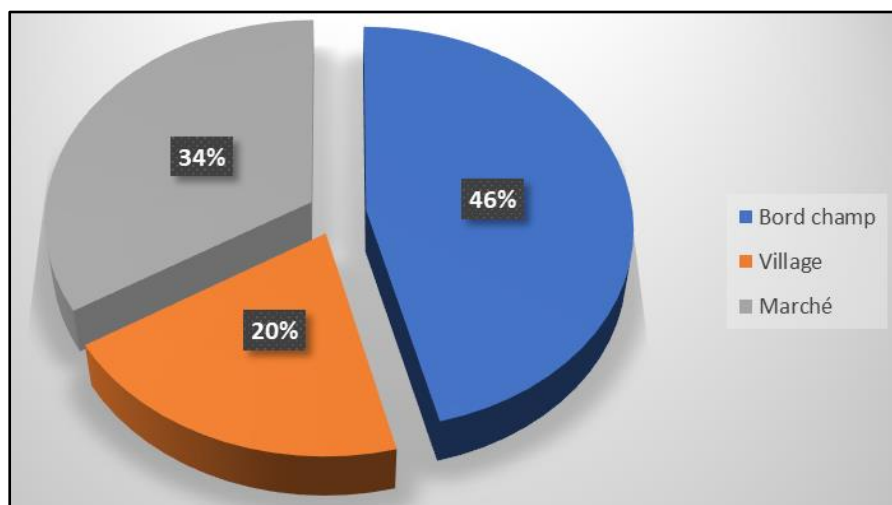
- Les Acheteurs



La commercialisation des produits maraîchers est faite sans organisation des producteurs au niveau de la région de Maradi. Les ventes se font individuellement pour chaque produit. Dans la région de Maradi, la production (annexe 2) est vendue aux commerçants ou aux femmes. La situation de référence montre que 96% de la production est vendue directement aux commerçants et 4% est vendue aux femmes (figure 9).

Figure 9 : Proportion des Catégories d'acheteurs

- Lieux de vente/ commercialisation des produits



Les producteurs disposent de trois (3) lieux de vente de la production : le bord champ au cours de la récolte, dans le village après la récolte et sur les marchés. Pour les producteurs suivis en CGEF 46% vendent leurs produits au bord champ, 34% au marché et 20% dans le village (figure 10).

Figure 10 : Lieux de vente de la production

- Modes de vente

Il a été inventorié quatre modes de vente au niveau des producteurs suivis en CGEF toutes spéculations confondues. Il s'agit de la vente en détail Cash pour 52% de la production (la plus courante), la vente en gros cash 37% de la production, la vente en détail crédit 7% de la production et la vente en gros crédit 4% de la production (figure 11).

Par vente en gros, c'est quand le producteur vend globalement la totalité ou partie de sa production à un intermédiaire, commerçant ou autre qui la revend soit en détail ou en gros moyennant un bénéfice. Elle peut se faire par unité de mesure locale (planche, sac, carton, panier, etc.).

Quant à la vente en détail, c'est quand le produit est vendu par unité/pied, kg, par tas et par tia, etc.

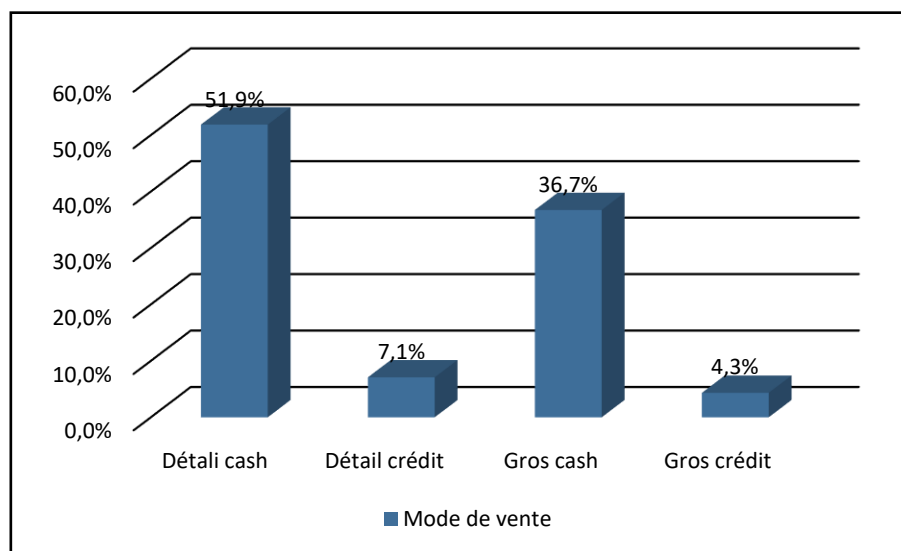


Figure 11 : Mode de vente des produits

Spécifiquement les cultures les plus vendues en détail cash (annexe 3) sont : le piment rouge, le jaxatou, le chou, la tomate, le piment vert, le poivron, la pastèque. L'oignon bulbe et semence, le moringa, la canne à sucre, la pomme de terre, la dolique, l'anis et le maïs (annexe 3) sont plus vendues en gros cash.



Annexes

Tableau 1: Spéculations produites par les producteurs

Spéculations	Superficie exploitée en %	Production/ 1000m ²	Prix de vente (UML) en FCFA	Valeur production en F CFA	Dépense en F CFA	Marge Brute en F CFA
Oignon Bulbe	22,8%	11	9 914	115 597	58 936	114 647
Tomate	14,3%	29	4 988	87 529	27 852	68 100
Oignon Semence	9,7%	10	9 952	109 627	42 295	65 599
Chou	8,9%	38	3 949	238 270	60 732	178 148
Poivron	5,4%	11	5 239	151 137	55 815	92 169
Pastèque	5,3%	29	22 890	224 199	73 401	296 094
Jaxatou	4,9%	14	5 202	80 214	30 037	49 885
Anis	3,7%	55	13 291	64 069	16 372	47 697
Arachide	3,6%	11	8 677	55 616	39 025	40 793
Tabac	3,4%	165	4 160	104 355	70 554	33 799
Moringa	2,2%	34	4 211	277 065	8 015	67 907
Piment vert	2,2%	9	7 983	49 326	21 221	28 105
Pomme de terre	2,2%	23	13 097	198 845	119 736	78 180
Manioc	2,0%	40	7 169	164 389	33 564	130 825
Laitue	1,9%	83	2 383	83 371	33 274	51 153
Patate douce	1,7%	8	8 111	56 162	13 191	42 965
Maïs	1,5%	13	13 366	37 836	25 227	13 009
Courge	0,9%	1	24 625	13 533	7 917	5 617
Blé	0,9%	20	9 750	42 479	15 698	26 781
Carotte	0,7%	96	1 446	116 597	48 804	67 794
Melon	0,6%	2	15 500	24 183	12 478	13 410
Aubergine	0,3%	31	4 000	117 226	43 140	74 086

Spéculations	Superficie exploitée en %	Production/ 1000m ²	Prix de vente (UML) en FCFA	Valeur production en F CFA	Dépense en F CFA	Marge Brute en F CFA
Dolic	0,3%	2	10 250	6 000	7 250	- 1 250
Gombo	0,1%	10	425	4 100	1 375	2 725
Piment rouge	0,1%	119	457	55 155	25 612	29 542
Ail	0,1%	8	8 625	20 833	28 333	- 7 500
Canne à sucre	0,0%	190	3 000	563 218	210 487	352 731
Mente	0,0%	265	420	150 000	70 000	80 000
Epinard	0,0%	180	220	40 000	20 000	20 000

Tableau 2: Mode d'écoulement des produits

Spéculations	Vente aux femmes en %	Vente au commerçant en %	Bord champ en %	Village en %	Marché en %
Ail	0	100	0	50	50
Anis	7,5	93,18	0	33,31	66,68
Arachide	0	100	14,584	40	45,416
Blé	10	90	0	50	50
Canne à sucre	0	100	16,66	50	33,33
Carotte	0	100	56	44	0
Chou	4,16	95,83	74,31	5	20,68
Courge	0	100	50	25	25
Dolique	62,5	37,5	50	6,25	43,75
Epinard	0	100	0	100	0
Gombo	0	100	0	0	100
Jaxatou	11,11	88,88	93,36	1,23	5,39
Laitue	0	100	75,27	15	9,72
Maïs	4,16	95,83	25	28,125	46,875

Spéculations	Vente aux femmes en %	Vente au commerçant en %	Bord champ en %	Village en %	Marché en %
Manioc	8,26	92,36	42,30	13,60	44,08
Melon	0	100	75	12,5	12,5
Mente	0	100	0	75	25
Moringa	14,81	85,18	38,27	20,98765432	40,74
Aubergine	0	100	0	100	0
Oignon Bulbe	3,33	96,66	47,23	16,39	36,37
Oignon Semence	0,92	99,07	22,77	36,38	40,83
Pastèque	0	100	53,49	12,5	34
Patate douce	0	100	29,62	44,44	25,92
Piment rouge	0	100	100	0	0
Piment vert	0	100	43,75	25	31,25
Poivron	0	100	67,95	0	32,04
Pomme de terre	2,22	97,77	65,55	12,5	21,94
Tabac	0	100	0	0	100
Tomate	3,33	96,66	52,11	7,11	40,76
Total général	3,98	96,07	46,06	20,14	33,78

Tableau 3: Mode vente des produits

Spéculations	Détail cash en %	Détail crédit en %	Gros cash en %	Gros crédit en %
Piment rouge	100	0	0	0
Jaxatou	80,51	12,35	7,14	0
Courge	75	0	25	0
Aubergine	75	0	25	0
Chou	66,57	6,30	24,22	2,91
Tomate	65,33	14,89	18,12	1,67
Piment vert	62,05	12,5	25,45	0
Poivron	60,53	5,83	33,64	0
Blé	60	0	40	0
Patate douce	57,41	0	42,59	0
Manioc	57,04	0	42,96	0
Laitue	56,25	10,42	16,67	16,67
Carotte	56	24	0	20
Ail	50	0	50	0
Melon	50	0	50	0
Tabac	50	0	50	0
Oignon Semence	49,81	0,93	49,26	0
Anis	48,19	9,09	42,71	0
Oignon Bulbe	45,19	5,33	45,91	3,58
Maïs	40,63	9,38	47,50	2,5
Pastèque	39,58	13,46	31,57	15,38
Canne à sucre	33,33	0	66,67	0
Moringa	31,79	2,78	64,20	1,23
Arachide	30,83	0	64,17	5
Pomme de terre	25,56	10,42	55,69	8,33
Dolique	18,75	25	56,25	0
Mode de vente	51,9%	7,1%	36,7%	4,3%
Epinard	0	0	0	100
Gombo	0	0	100	0
Mente	0	0	0	100